



**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 26 mars 2018**

L'an deux mil dix-huit, le lundi 26 mars à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, M. Le Gallo, Mme Perol, M. Rabier, Mme Roussel, M. Despérelle, M. Langer, M. Guinard, Melle Caro, M. Vivet, M. Wieckowicz, M. Pichon, Mme Roche, Mme Vair-Piova, Mme Maudclerc, Mme Ménager, Mme Delarue, Mme Beaupuis, Mme Le Berre, M. Moreau, Mme Médard, M. Boutaud, M. Barbotin, M. Viallon, Mme Fischer.

Secrétaire de séance : Melle Caro

Absents excusés représentés :

Mme Pinon avait donné pouvoir à M. Rabier
M. Simonnet avait donné pouvoir à M. Despérelle
M. Zapf-Lacroix avait donné pouvoir à M. Boutaud

Une minute de silence est observée en hommage aux victimes de l'attentat du Super U de Trèbes et au courage du Lieutenant-Colonel Arnaud BELTRAME.

Le procès-verbal de la séance du 12 février 2018 est approuvé à l'unanimité.

Madame Martin présente Monsieur Thierry DAZIN, nouveau Directeur des Services Techniques puis, un compte-rendu est fait sur les différentes réunions qui ont eu lieu :

Le 13 février 2018 : Commission « Travaux - Voirie - Réseaux - Aménagement Z.I./Z.A. » portant sur le projet de programmation pluriannuelle de travaux ;

Le 13 février 2018 : Réunion de concertation à l'école Jehan de Meung pour les rythmes scolaires dans le prolongement de celles ayant eu lieu précédemment sur les autres groupes scolaires ;

Le 22 février 2018 : Remise du Chèque du Téléthon (somme récoltée : 9 713,39 € reversée à l'AFM) ;

Le 22 février 2018 : Conseil Communautaire à Dry portant notamment sur le rapport d'orientations budgétaires 2018 ; l'assujettissement à la TVA du budget annexe de la régie assainissement ; la création de la commission assainissement ; l'approbation du schéma de développement économique ; la convention pour la mise en œuvre

Ville de Meung-sur-Loire

32 rue du Général de Gaulle
45130 Meung-sur-Loire

Téléphone :
(0)238 469 494

Télécopie :
(0)238 447 667

E-mail :
mairie@meung-sur-loire.com

Site internet :
www.meung-sur-loire.com



d'un partenariat économique entre la Région Centre-Val de Loire et les Communautés de Communes de la Beauce Loirétaine et des Terres du Val de Loire ; la cession de parcelles dans la zone Synergie Val de Loire ; le transfert de gestion à la Communauté de Communes d'un local affecté au bureau d'information touristique de Cléry-Saint-André ; la convention de cession de biens passée avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Pays Loire Beauce dans le cadre de l'action « Mobilité électrique multimodale » ; la fixation du tarif des repas pour le portage des repas ; la fixation des tarifs 2018 « accueil jeunes » ; l'attribution d'un acompte de subvention de fonctionnement à l'Association Familles Rurales de la Beauce Oratorienne ;

Le 26 février 2018 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. portant sur le débat d'orientations budgétaires 2018, les demandes d'aides financières, la demande de bourse au permis de conduire ;

Le 26 février 2018 : Commission « Ecoles - Sport » portant sur les rythmes scolaires et le vidéoprojecteur interactif des Papecets ainsi que le parcours de santé ;

Le 27 février 2018 : Commission électorale ;

Le 27 février 2018 : Commission « Prévention, Sécurité, Circulation » portant notamment sur les mesures de sécurité pour les manifestations associatives et sportives ; le passage de la course cycliste Paris-Nice du 5 mars 2018 ; les changements de sens de circulation ;

Le 3 mars 2018 : Opération « J'aime la Loire propre » ;

Le 5 mars 2018 : Passage d'une étape du Paris-Nice ;

Le 5 mars 2018 : Commissions conjointes « Foires et Marchés - Animation - Cérémonies » « Culture » « Vie associative - Jumelages » portant sur l'examen des subventions aux associations ;

Le 12 mars 2018 : Commission « Ecoles - Sport » portant sur l'examen des subventions aux associations ;

Le 13 mars 2018 : Commission Communale des Impôts Directs (C.C.I.D.) ;

Le 16 mars 2018 : Commission « Enfance - Jeunesse » portant sur le projet Baby-sitting ;

Le 19 mars 2018 : Cérémonie pour la Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ;

Le 19 mars 2018 : Commission des Finances pour préparer l'ordre du jour du Conseil Municipal du 26 mars 2018 ;

Le 24 mars 2018 : Carnaval des écoles sur le thème des animaux « Chat'maval » ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal, depuis la séance du 18 décembre 2017.

Vote des subventions 2018 au profit des Associations.

A l'unanimité, l'Assemblée (les Elus membres des bureaux des Associations concernées ne prenant pas part au vote, chacun en ce qui le concerne), procède au vote des subventions de fonctionnement au profit des différentes associations locales, au titre de l'année 2018. Les domaines concernés sont notamment le sport, le scolaire, la culture, l'aide sociale, l'environnement, les jumelages et les associations diverses.

Vote de la subvention 2018 au profit du C.C.A.S.

A l'unanimité, l'Assemblée procède au vote de la subvention de fonctionnement au profit du Centre Communal d'Action Sociale, au titre de l'année 2018.

Attribution de subventions exceptionnelles au profit :

*** de la Chorale Chantemauves,**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 € au profit de la Chorale Chantemauves, afin de l'aider financièrement dans l'organisation d'une manifestation dans le cadre des 40 ans de l'Association.

*** du Hockey Club Magdunois.**

A l'unanimité, l'Assemblée décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 200 € au profit du Hockey Club Magdunois, afin de l'aider financièrement dans l'organisation d'une manifestation dans le cadre des 10 ans de l'Association.

Reprise anticipée des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017.

A l'unanimité, l'Assemblée décide de procéder à la reprise anticipée des résultats de fonctionnement constatés à la clôture de l'exercice 2017 sur chacun des budgets, en vue de leur affectation au sein des sections, dans le cadre du vote du budget primitif 2018.

Transfert de l'excédent du budget de l'assainissement au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Dans le prolongement du transfert de la compétence « assainissement » intervenue au 31 décembre 2017, l'Assemblée décide à l'unanimité de procéder au transfert d'une partie de l'excédent du budget de l'assainissement constaté fin 2017, au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Vote du Budget Primitif 2018 (Principal, Service de l'Eau, Z.A.C. des Tertres).

Budget principal de la Commune :

Par 26 voix pour et 3 voix contre, l'Assemblée adopte le Budget Primitif principal de la Commune pour l'exercice 2018 et les diverses délibérations afférentes et notamment le maintien des taux d'imposition. Les équilibres se traduisent comme suit :

Budget principal :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 9 255 378,74 €

Investissement : dépenses / recettes : 6 342 091,40 €

Budget Service de l'eau :

A l'unanimité, 3 abstentions relevées, l'Assemblée adopte le Budget Primitif du Service de l'Eau pour l'exercice 2018 comme suit :

Budget du service de l'eau :

Section d'exploitation : dépenses / recettes : 806 263,47 €

Section d'investissement : dépenses / recettes : 749 041,73 €

Budget Z.A.C. des Tertres :

A l'unanimité, l'Assemblée adopte le Budget Primitif de la Z.A.C. des Tertres pour l'exercice 2018 comme suit :

Budget de la Z. A. C. des Tertres :

Fonctionnement : dépenses / recettes : 10 800 092,28 €

Investissement : dépenses / recettes : 10 541 092,28 €

Reversement de fiscalité foncière issue du Parc Synergie Val de Loire.

A l'unanimité, l'Assemblée donne délégation à Madame le Maire pour fixer et verser en temps voulu le montant des reversements prévisionnels de fiscalité foncière sur le Parc Synergie Val de Loire, au profit des Communes de Huisseau-sur-Mauves, Baule, Beaugency sur la base des versements de l'exercice écoulé (qui s'étaient élevés à 219 379,96 €).

Z.A.C. des Tertres : signature d'une convention de rétrocession des voies et espaces communs du Lotissement « Les Saisons » avec Négocim.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer une convention de rétrocession des voies et espaces communs du Lotissement « Les Saisons » avec Négocim, afin de déterminer notamment les conditions dans lesquelles la totalité des équipements communs du futur lotissement sera transférée dans le domaine public de la ville, une fois les travaux achevés, et d'effectuer toutes les formalités inhérentes à la mise en œuvre de cette décision.

Communauté de Communes des Terres du Val de Loire :

- * signature de l'avenant n°1 à la convention de service commun pour l'instruction des actes et autorisations pris en application du droit des Sols,**
- * désignation d'un représentant titulaire et d'un représentant suppléant au sein de la Commission Communautaire « Assainissement ».**

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de service commun passée entre la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire et la Commune de Meung-sur-Loire, pour l'instruction des actes et autorisations pris en application du droit des sols (ADS), suite à certaines modifications apportées dernièrement.

Dans le cadre du transfert de la compétence « Assainissement collectif » à la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire, à l'unanimité, 3 abstentions relevées, l'Assemblée désigne

Monsieur Laurent SIMONNET, en qualité de représentant titulaire et Monsieur Roger RABIER, en qualité de représentant suppléant, au sein de la Commission communautaire « Assainissement ».

Approbation du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur concernant l'enquête publique portant sur la désaffectation, le déclassement et l'aliénation de deux chemins d'exploitation cadastrés ZR 25 et 26.

A l'unanimité, l'Assemblée :

- émet un avis favorable sur le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur concernant l'enquête publique qui s'est déroulée du 9 au 26 février dernier, relative à la désaffectation, au déclassement et à l'aliénation du chemin d'exploitation n°2 dit « du Bas de Bouillant » et du chemin n°3 dit « des Bouillants » à Meung-sur-Loire, cadastrés ZR 25 et 26,
- autorise Madame le Maire à désaffecter puis déclasser les chemins concernés et à céder ceux-ci à l'euro symbolique au profit de la Communauté de Communes des Terres du Val de Loire.

Rythmes scolaires : demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours.

Dans le prolongement des votes émis par les Conseils d'Ecoles concernant les rythmes scolaires, à l'unanimité, 3 abstentions relevées, il est proposé de transmettre une demande de dérogation auprès de l'Inspection Académique pour un retour à la semaine de 4 jours.

Projet Baby-sitting : tarification et charte de fonctionnement.

Dans le cadre de la mise en place du projet Baby-sitting permettant aux parents de la commune de trouver rapidement et facilement un ou une baby-sitter, à l'unanimité, l'Assemblée :

- décide de fixer à 20 € la session d'information qui aura lieu sur deux jours, les 2 et 3 mai 2018, destinée aux jeunes magdunois volontaires et disponibles âgés de 16 ans et plus qui souhaitent découvrir les missions du baby-sitter, afin d'être mis en relation avec les familles,
- autorise Madame le Maire à signer la charte de fonctionnement relative à ce projet.

Cimetière communal : don d'une pierre tombale au profit d'une famille magdunoise.

A l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable sur le don d'une pierre tombale située dans le cimetière communal destiné à une famille qui devrait pourvoir aux funérailles d'un Magdunois bénéficiaire d'aide sociale et, qui ne pourrait pas acquérir un monument funéraire.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire fait part des prochaines dates à retenir :

Le 8 avril 2018 à 15h00 : Marche de printemps organisée par les Comités de Quartiers
Le 12 avril 2018 à 20h00 : Conseil Communautaire au Bardon
Le 16 avril 2018 à 18h30 : Commission des Finances
Le 19 avril 2018 à 10h00 : Commission électorale
Le 23 avril 2018 : Remise des gilets jaunes dans les écoles
Le 23 avril 2018 à 20h30 : Conseil Municipal

Madame le Maire informe l'Assemblée que la ligne Orléans - Paris, axe majeur sur lequel 170 trains circulent quotidiennement, et plus particulièrement la section Boisseaux-Cercottes, va connaître un important programme de travaux de 2018 à 2021.

Les horaires changeront : du 9 avril au 3 juin 2018 ; du 4 juin au 2 septembre et du 3 septembre au 9 décembre 2018.

Madame le Maire informe également l'Assemblée sur :

- les rendez-vous de l'emploi prévus du 3 au 7 avril 2018 avec diverses manifestations (Acti Dej', jobs d'été, forum de l'emploi, carrefour des métiers, atelier découverte...),
- l'ouverture du magasin Fresh (vente de produits frais : boucherie, poissonnerie, primeur, traiteur, fromagerie) prévue le mercredi 25 avril 2018,
- l'ouverture d'un parc automobile à la place de DIA, prévue le 15 avril 2018.
- Elle fait part du souhait d'installation d'une pizzeria rue Jehan de Meung, dont les dossiers réglementaires d'instruction sont attendus.

Puis, elle procède à la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à Monsieur Leonardo MARTINS DA SILVA, pour les services rendus à cette cause.

Meung-sur-Loire, le 3 avril 2018
Le Maire,



Pauline MARTIN



Affiché le : 03/04/18